



Procès-verbal du Bureau Directeur élargi 5 juillet 2021 par Visio conférence

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, CORDURI-DAVIET Valérie, COURTOIS Eric, GALLET Bernard, KERNEIS Hervé, HARENT Eliane, MOREAU Florian, MOREL Carine, RIPERT Alain, STOFFER Françoise

Absent : COLOMBANI Frédéric

Comités présents : EYMARD Christian, BARATA Paula, CORDURI-DAVIET Valérie, DEFOUR Jean-Pierre, MORENO Jean-Luc, PEAN Patrice, PERRIN Patrice, SINGLA Patrick

Participant : BOSCAGLI Delphine, CADEI Franck, MALFONDET Gilles, MULLER Franck

Excusée : RENAUD Christine

Comité Absents : SOBIERAJ Daniel, THEATE Gérald

Préambule

Jean-Pierre Defour indique qu'aucun représentant de la ligue n'était présent à l'AG du CD 42 et qu'à la vue du nombre de personnes au BD, de constater cette absence qui n'est pas une première.

La remarque est bien notée ; certains ont indiqué leurs indisponibilités et il n'est pas toujours aisé de se libérer aux dates arrêtées par les différents comités.

Etat d'avancement des offres de détection / pôles en lien avec les directives fédérales

Les éléments à partager ce soir ont été envoyés au Comité par Franck Cadei ; le plus important est « *engagement comités* » - Annexe 1 ; ce document est la base de travail et de référence. Les différents intervenants ont été consultés afin de répondre au mieux aux directives nationales et ont permis de faire ce point d'étape.

Présentation par Patrick Singla sur ce qui a été débattu lors du séminaire à la MDHJ :

- 1^{er} tour national sera fait par groupes de 8 comités (6 poules de 28), soit 48 comités féminines et 48 comités masculins
- Chaque territoire devrait un tour à « domicile » masculin ou féminin
- Chaque poule de 8 est divisée afin de faire des poules de 4, avec une rencontre sur les 2 premiers (le 1^{er} rencontre le 2^{ème}, ...)
- Un appel est lancé pour remplacer Orléans
- 6 comités se retrouveront sur la phase finale
- Les finalités auraient la même construction que précédemment : poule de 8

Un autre débat a eu lieu concernant les comités éliminés au départ afin d'organiser des « inter-comités » (forme de repêchage), mais aucun projet n'a été défini.

Franck Muller précise qu'après les 2 poules de 4, le 1er rencontre le 2ème de l'autre poule et inversement. Les 2 vainqueurs sont qualifiés. Ce qui permettrait d'arriver à 12 équipes comités au lieu de 6.

Paula Barata confirme cette position.

Franck Cadei présente la situation territoriale :

- 6 ayants-droits, soit 6 comités ou représentants de comités ou équipes territoriales qui pourraient disputer le tour national

La déclinaison territoriale afin d'atteindre le niveau national l'ETR (avec les différentes commissions dont la COC) serait :

- Pour l'année A concernée par la détection, un tour et 2 tours aux inter-comités nationaux
- 1 tour en juin sur l'année A +1

Ces dates sont précisées dans le document « calendrier COC » - Annexe 2 :

- Un tour vers la Toussaint
- Un tour en décembre
- Un tour en janvier / février

Chaque comité est sollicité afin d'exprimer ses remarques, demandes :

- CD69 : avec un 1^{er} tour en octobre, une rentrée en septembre dont les conditions ne sont pas connues, il restera les mois de novembre et décembre pour faire les détections du comité. Le timing semble très court. Comment organiser les compétitions avec la COC ?

Il est proposé des journées uniques sur plusieurs sites et par catégories.

Franck Muller précise que les journées uniques ne sont pas des supports de détection pour tous les comités. Les plus grands besoins sont émis par le CD69, CD26-07, CD42. Le CD43 s'était positionné mais in fine, sans suite. Les autres comités s'organisent différemment.

Pour les M15 :

Pour le CD26-07 et le CD42 : la date a été positionnée le 9/10 octobre

Le CD69, en féminin et masculin, souhaite le positionnement après la Toussaint (détection des néo-licenciés), positionnement le 4/5 décembre.

Pour les M13 :

Les 13 et 14 novembre.

Franck Muller précise qu'il s'agit d'un outil de détection et non pas d'une obligation.

Afin d'aider le CD69 qui a beaucoup d'équipes, il sera possible de bloquer des dates afin que les clubs ne puissent poser des rencontres sur Gest'Hand.

Franck Muller espère que les comités adhéreront à ce type d'organisation en s'appuyant sur l'expérience des autres comités.

Concernant les inter-comités, un groupe de travail avec les CTF des comités a été mis en place et a permis de mettre en place ces différents points avec une 1^{ère} journée durant les vacances de la Toussaint.

Patrick Singla fait remarquer que les A n'ont pas été détectés avec la pandémie (A-1 l'an dernier), donc les A-1 paraissent arriver un peu tôt. Certains joueurs sont connus mais sans doute qu'une bonne partie n'est pas repérée. Il est très étonné de la prise de position et fera un point en interne.

Franck Cadei précise que la première date est positionnée assez tôt effectivement mais cela est dû aux conditions particulières de l'an dernier et reste exceptionnelle. La cible est une détection en juin. D'autres dates sont positionnées afin de se préparer au mieux pour la suite.

Franck Muller précise que le tour le plus important est le « qualificatif » en décembre, cela afin de déterminer les ayant-droits. La date en octobre pourrait permettre de repérer des jeunes non identifiés jusqu'à présent mais tout doit être fait pour être prêt en décembre.

Le CD26-07 a pu mettre en place des actions les 19/20 juin, ce qui a permis de repérer 50 féminines et 60 masculins. Sans prétendre avoir repéré tout le potentiel, ce qui est proposé permet d'avoir un bon ciblage car la rentrée pourrait nous permettre de voir de bons nouveaux-potentiels. Grâce au planning proposé, la détection est possible et est un bon compromis pour travailler.

Franck Cadei et Franck Muller rappellent que nous devons pour novembre/ décembre rendre notre stratégie et notre organisation de qualifications de nos 6 ayant-droits (quelles que soient les dénominations comité, regroupement de comité, regroupement de joueurs).

Dans le cas de regroupement comité ou joueurs, la gestion humaine et financière devra être arrêtée.

Le CD42 indique que la stratégie du comité avant novembre (détection ou pas, regroupement...) doit être présentée avant de faire les premiers tours : le timing est court. Est-ce que la date de décembre peut être décalée à janvier ou début février, voire à la place du tournoi de préparation ?

Franck Cadei précise que tout est indiqué dans le document et notamment le type de gestion des équipes (comité, regroupement comité, regroupement joueurs) ; mais attention à la vue du nombre de licenciés, les CD69, 26-07 et 38 ne peuvent se présenter sous forme de regroupements et doivent rester en nom propre.

Franck Muller précise que ce dispositif de regroupement de comité (limitrophe) existe depuis longtemps ; la nouveauté concerne le regroupement de joueurs, ce qui peut permettre lors des tours nationaux d'accentuer « cette vocation » du handball pour les jeunes joueurs. Franck Muller a identifié 3 cas possibles de regroupements de comités :

- Comités non qualifiés
- Comités non qualifiés mais avec un ou des comités ne souhaitant pas se regrouper mais pour lesquels de bons potentiels pourraient être repris dans ce groupe
- Regroupement de comités mais ne souhaitant pas gérer cette équipe et qui pourrait être suivie par la ligue

Le 1^{er} cas de figure pourrait permettre de dynamiser le territoire notamment auprès des comités ayant peu de licencié(es).

Jean-Pierre Defour précise qu'il convient de séparer l'aspect ayant-droits / organisation et celui de la compétition. Il souligne également que les comités devront échanger afin d'établir des règles de bonne conduite.

Franck Cadei précise que toutes les solutions sont possibles car aucune option n'est arrêtée ; il faut garder à l'esprit que les détections sont faites en vue des pôles d'accession et la communication entre octobre et décembre sur ce point est très intéressante (avis de tous les techniciens). Le décalage peut être vu avec la COC.

Florian Moreau demande si l'association des comités peut ne s'effectuer qu'aux tours nationaux ?

Franck Cadei précise que ce point sera éclairci suite à la fiche navette que chacun doit remplir. Les informations doivent remonter à la DTN et la FFHB en novembre / décembre. Il est nécessaire de savoir :

- Quel comité ne s'engagera pas ?
- Quel comité s'engagera en nom propre ?
- Quel comité ira en regroupement avec un autre ?

Franck Muller indique que la seule règle à respecter est qu'au 1^{er} tour territorial (30/31 octobre) tous les comités participent en nom propre.

Florian Moreau indique qu'à la vue de ce qui est demandé, il serait possible d'inverser le tour de qualification et le tour de préparation, mais d'autres options peuvent être envisagées avec une date butoir à fin mars.

Patrick Singla demande quel règlement indique l'obligation du 1^{er} tour par les comités en nom propre.

Franck Muller précise que ces informations sont indiquées dans le document de réforme des inter-comités et il indique que sur un 1^{er} tour cette option est cohérente.

Franck Cadei précise que ce 1^{er} tour peut permettre aussi de voir des générations ou des potentiels inattendus : cette action est un bon axe de travail pour les joueurs/joueuses, les encadrants et les parents. La fiche navette, outil organisationnel après le 1^{er} tour, devra être rendue pour fin août 2021 ; la période de cet été permettra aux comités de se coordonner.

Jean-Pierre Defour souligne que s'engager en territoire sur une organisation, puis se regrouper pour la suite peut être perturbant pour les jeunes qui ne seraient pas retenus et que la coordination entre comités est d'autant plus importante.

Gilles indique précise que nous avons tous une représentation de DTR et d'élus et donc nous devons être attentifs aux messages passés envers les joueurs / joueuses.

En conclusion la cible serait :

- Supprimer la dernière date (18/19 décembre)
- Pour octobre, chaque comité doit s'exprimer sur ce point

Position des comités présents :

- CD03 : pour participer aux inter-comités avec des journées de détection par tournois départementaux mais restera sur les compétitions territoriales
- CD38 : s'adaptera pour fin octobre malgré un timing court
- CD74 : voir le CTF du comité dans la semaine / un CA a lieu après
- CD26-07 : le projet fédéral avec une diminution du nombre de tours nationaux laisse la possibilité de mettre en place des rencontres locales, ce qui est une bonne chose malgré

la difficulté des uns et des autres. Ces temps de compétition sont intéressants pour les jeunes car ils permettent de les faire progresser

- CD63 : est en accord avec la position du CD26-07, même si octobre paraît juste ; un point sera fait avec les salariés
- CD73 : cela reste de la détection ; le fait d'avoir plusieurs dates est intéressant. Le comité s'adaptera et le CTF est en accord

Le CD03 pose la question : est-ce que la journée unique et le 31 octobre pourrait être intervertie ? Difficile car la journée unique est une journée de championnat gérée de manière particulière alors que le 31 octobre est une journée durant les vacances, les clubs auront peu de chances d'être d'accord.

Le CD42 précise que les journées de détection sont internes à chaque comité.

Tour du 18/19 décembre :

1^{ère} proposition : l'annuler mais ce qui peut engendrer des problèmes.

Franck Muller précise que cette période permet de faire de la communication auprès des joueurs/joueuses pour les accessions aux pôles, avec une date d'ouverture au 1^{er} décembre. Il est impératif qu'il y ait au moins un tour avant le 31 décembre. Le non-maintien de la date d'octobre pourrait mettre en péril celle de décembre.

La date de décembre est positionnée sur le début des vacances scolaires ; ce point a été bien échangé et aucune autre solution n'a pu être trouvée, Noël se trouvant une semaine plus tard (en week-end).

Jean-Pierre Defour précise qu'il y a peut-être d'autres moyens de communiquer sur les accessions aux pôles ; le tour de qualification sur cette date pose problème mais la date de qualification est repoussée en février. La date du 18/19 décembre permettrait d'affiner les détections.

Franck Robert précise que planifier des compétitions toutes les 6/7 semaines est intéressant et qu'il ne faut pas oublier que la détection est à 2 niveaux :

- Comité avec l'évolution des joueurs
- DTR pour le PPF

Il ajoute que ne rien faire entre octobre et février ne paraît pas très opportun.

Sur une année de reprise, il faudrait maintenir toutes les dates, mais il serait bien que le WE du 18/19 décembre ne soit pas un point de qualification : la proposition intermédiaire de Jean-Pierre semble un bon compromis.

Franck Muller précise qu'un point d'attention doit être porté sur les comités qui ne souhaitent pas s'engager au-delà du tour territorial : quid des joueurs / joueuses ? Ces jeunes pourraient être intégrés aux autres comités de proximité en décembre.

Patrick Singla précise que la représentation aux tours nationaux n'a pas été définie ; parler de regroupement paraît prématuré.

Franck Muller reprécise le calendrier :

- 30/31 octobre : les 11 comités font le 1^{er} tour en leur nom propre (voire plus si un comité veut engager deux équipes)
- Après ce week-end, il est possible d'organiser une autre réunion afin de faire un état des lieux et déterminer le mode de fonctionnement pour la suite (nom propre, regroupement de comité)

- En décembre (dernier tour) : la possibilité de regroupements de joueurs pourrait être étudiée si nécessaire.

Franck Cadei précise que le calendrier avec des jalons est important entre CTF et CTS sur la filière afin d'améliorer notre fonctionnement.

Paula Barata ajoute que le règlement indique bien que les comités doivent se présenter en nom propre au 1^{er} tour et que, dès le second tour, ils peuvent se présenter sous forme de regroupement.

Ce qui est retenu :

- Nous restons sur les dates des 30/31 octobre et 18/19 décembre (il sera renommé ICR Q, par la COC) en aménageant cette dernière date comme demande par Jean-Pierre Defour (date non qualificative)
- Réunion entre le 31 octobre et fin novembre (comités, CTF, CTS) afin d'établir le fonctionnement ultérieur
- Réunion entre décembre et février afin de faire un point
- Le tour de février est maintenu aux dates indiquées et terminer les qualifications

Il reste à avoir le positionnement clair des comités.

Franck Robert indique que nous aurons un problème entre les ayant-droits, au nombre de 6, et les choix qui pourront être faits si par exemple nous avons, en février, 7 comités, un comité en regroupement et un regroupement de joueurs.

Jean-Pierre Defour indique que ce ne sera pas possible car en novembre nous devons donner notre organisation.

Franck Robert précise que si en novembre nous actons pour 4 comités, 1 regroupement de comités et un regroupement de joueurs, nous laissons peut-être des potentiels sur les 3 comités non retenus.

Franck Muller indique que le principe de qualification en février arriverait à cette solution mais que les joueurs à potentiel intégreront de fait le regroupement de joueurs pour le tour national ; ils disposeront de peu de temps pour se préparer. Ce qui est proposé est que le tour de février soit déjà en mode organisation pour les tours nationaux afin de pallier à cet inconvénient. La préparation de ce regroupement de joueurs devra être précisée.

Patrick Singla demande qui finance quoi ?

Franck Cadei indique que l'engagement en nom propre implique un financement comme précédemment par le comité engagé, avec un tour en moins. Ce sont essentiellement les tours nationaux qui sont onéreux car ils sont organisés sur une journée. La gestion des déplacements par indemnité est propre à chaque comité.

Franck Robert indique qu'il est possible de faire des péréquations sur les tours territoriaux.

Patrick Singla demande si la ligue entre dans la péréquation et participe financièrement aux tours territoriaux, voire nationaux ?

Franck Cadei précise que ces compétitions ne sont pas faites uniquement pour les pôles mais aussi pour le territoire et les clubs.

Patrick Singla précise qu'aucun financement n'arrive de la FFHB ; certains comités ont fait des demandes ANS sur le volet 6, mais les décisions ne sont pas encore connues.

Eric Courtois précise que la question est plutôt de savoir la ligue peut entrer sur la partie des déplacements dans ce processus financier et non pas veut-elle entrer.

Jean-Pierre Defour précise que les comités ont fonctionné sans la ligue jusqu'à présent mais que par le biais du pacte de développement / Service aux clubs, une somme était redistribuée. A ce jour, ce volet n'existe plus : il reste un fléchage PPF. Est-il possible d'avoir une partie de cette somme puisque les comités, à une échelle variable, font partie de la filière de détection ? Un calcul dans les grandes lignes a été fait par Jean-Pierre Defour : le PPF représente 500 000 € dont 50 % de subventions. Le débat se pose pour les comités où aucune subvention n'existe. Le débat n'est pas au niveau des frais de déplacement mais de manière plus globale.

Jean-Pierre Defour précise qu'il souhaite une position de la ligue avant le 1^{er} tour.

Franck Muller indique qu'il a monté les dossiers

- 2 pour les pôles (gestion financière des sites)
- 1 autre demande a été faite (ANS/PSF) cette année, avec peut-être une marge de manœuvre ; en ciblant des actions de détection (1^{er} tour, regroupement de joueurs...)

Jean-Pierre Defour relève que Franck Muller a indiqué qu'un dossier complémentaire avait été fait mais pour l'instant nous n'avons pas d'information et l'enveloppe ANS/PSF n'est pas extensible. La seule ouverture possible serait ce dossier complémentaire. Quid de la partie pacte de développement qui reste la piste à ce jour.

Alain Ripert précise que les piliers ont été arrêtés par la FFHB et nous n'avons aucune nouvelle de ce qui sera attribué, tout ou partie de ce montant. Alain Ripert craint que nous ne devions envisager de ne pas avoir quelque chose, faute de réponse. Ce manque nous impacte tous (ITFE, PPF) en termes économiques et, sans doute, aucune réponse ne sera faite avant la réunion de septembre.

Franck Cadei demande si, sur principe, et cela pour les premiers tours, la ligue pourrait affecter une partie de la somme du volet 6 / ANS-PSF pour aider les comités.

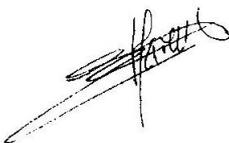
Alain Ripert indique que cette option est tout à fait possible : l'orientation financière doit être ainsi et à déterminer.

Il est précisé le volet ANS/PSF ne dépassera pas la somme de l'an dernier, somme qui n'était pas incluse dans l'ANS/PSF, soit 35 754 €. Quelle que soit la demande, il a été annoncé qu'il n'y aurait pas davantage.

Franck Muller précise qu'effectivement il s'agit bien de cette ligne : nous pourrions la ventiler avec les comités si celle concernant la seconde demande (en cours de traitement) atteint un minimum de 35 000 € ; la ventilation ne pourra être faite que lorsque nous aurons cette demande en cours.

La réunion se termine à 20h40 et la prochaine est prévue pour le mercredi 8 septembre 2021

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président



Fiche de positionnement comités

(A renvoyer au plus tard le 29 août 2022 à 5100000.FCADEI@ffhandball.net; C.RENAUD@ffhandball.net)

OBJECTIF :

Construire la phase territoriale AURA des IC (composer les poules...). Pour cela, l'ETR a besoin de connaître en amont les souhaits des 11 comités.

AYANTS DROITS & CONSEQUENCES SUR LES ENGAGEMENTS POSSIBLES

La ligue AURA possède **6 ayants droits en masculin et féminin**, si l'on souhaite que les athlètes « profils » des **11 comités** vivent le 1^{er} tour national, 7 options sont possibles en AURA :

- **5** comités en nom propre + **1** sélection de regroupement d'athlètes avec les 6 autres comités.
- **4** comités en nom propre + **2** sélections de regroupement d'athlètes avec les 7 autres comités.
- **4** comités en nom propre + **1** association de 2 comités + **1** sélection de regroupement d'athlètes avec les 5 autres comités.
- **3** comités en nom propre + **2** associations de 2 comités + **1** sélection de regroupement d'athlètes avec les 4 autres comités.
- **3** comités en nom propre + **1** association de 2 comités + **2** sélections de regroupement d'athlètes avec les 6 autres comités.
- **2** comités en nom propre + **3** associations de 2 comités + **1** regroupement d'athlètes avec les 3 autres comités.
- **2** comités en nom propre + **2** associations de 2 comités + **2** regroupements d'athlètes avec les 5 autres comités.

Remarques :

- Le choix de la répartition des 6 ayants pour AURA devra être communiqué à la DTN en novembre/décembre.
- La répartition nominative des comités dans cette organisation devra être communiquée à la DTN pour le 6 mars.
- Les comités à forte densité de licenciés (Rhône, Isère, Drôme Ardèche), n'ont pas la possibilité de s'engager en « association de 2 comités », les associations de comités concernent des petits/moyens comités limitrophes.
- « Un regroupement d'athlètes » peut être considéré
 - A partir de 3 comités à minima qui collaborent ou,
 - A partir de comités qui collaborent et d'autres qui se désengagent ou,
 - 1 sélection gérée par l'ETR AURA, dans cette option, l'encadrement technique sera conventionné avec les salariés clubs volontaires (hypothèse ou tous les comités se désengagent)

DÉCOUPAGE DE LA PHASE TERRITORIALE / CALENDRIER

Le groupe de travail propose 4 tours IC territoriaux sur 1 journée / 1 repas de midi :

- 1^{ère} phase « détection »
 - ICT1 en juin (pour 2021/22, pas de tour en juin 2021, pour 2022/23 *(WE du 18/19 juin 2022)*
Poules géographiques préconisées
 - ICT2 aux vacances de Toussaint *(WE du 30/31 octobre 2021)*
Poules qui tiennent compte de la géographie, des réponses aux engagements, des niveaux sportifs afin de préparer le tour de qualification.
- 2^{ème} phase « qualification/préparation »
 - ICT3 en décembre : qualification des 6 ayants droits *(WE du 18/19 décembre 2021)*
Poules qui tiennent uniquement du critère sportif pour qualifier les ayants droits
 - ICT4 en février : préparation des 6 ayants droits *(WE du 5/6 février 2022)*
Lieu unique à 6 équipes ou 2 poules de 3
- Phase nationale
 - IC Tour National, le WE de Pâques *(16/17/18 avril 2022)*
 - IC Finalités Nationales, le WE de Pentecôte *(4/5 juin 2022)*

Sélection **Féminine 2008/ (09) – Saison 2021/22**

POSITIONNEMENT COMITÉ :

Personne qui complète le questionnaire et qui peut être contactée pour renseignement complémentaire :

Nom/Prénom/mail/téléphone :

1. ENGAGEMENT INTER-COMITES TERRITORIAUX 1ERE PHASE « DETECTION » = ICT2 (30 OU 31 OCT)

J'engage : **1 - 2** (1) sélection(s) départementale(s) en nom propre de mon comité pour participer à la 1^{ère} phase « détection » des inter-comités territoriaux.

OUI - NON (1)

(En répondant OUI, vous confirmez la mission régalienne de détection de votre comité)

2. ENGAGEMENT INTER-COMITES TERRITORIAUX 2EME PHASE « QUALIFICATION/PREPARATION »

2.1 TOUR DE QUALIFICATION = ICT3 (18 OU 19 DEC)

Je souhaite participer en « sélection départementale en mon nom propre » EN JOUANT LA QUALIFICATION aux IC Nationaux. **OUI NON (1)**

Je souhaite participer en « sélection départementale en mon nom propre » mais SANS prétendre à la qualification aux IC Nationaux **OUI NON (1)**

Je souhaite participer en « association de 2 comités » EN JOUANT LA QUALIFICATION aux IC Nationaux (Nom du 2ème comité si déjà connu

OUI NON NE SAIT PAS ENCORE (1)

Je souhaite participer en « Regroupement d'athlètes » EN JOUANT LA QUALIFICATION aux IC Nationaux.

OUI NON NE SAIT PAS ENCORE (1)

Je ne souhaite pas m'engager du tout dans aucune des équipes citées ci-dessus : **OUI NON (1)**

2.2 TOUR DE PREPARATION = ICT4 (5 OU 6 FEV)

Je souhaite participer en mode « préparation aux IC Nationaux » avec la sélection qui aura été défini après le tour précédent (qualifié en nom propre, en association de 2 comités, en regroupement d'athlètes d'au moins 3 comités).

OUI NON (1)

Si mon comité se retrouve dans une « sélection de regroupement d'athlètes », je souhaite être partie prenante de la gestion de l'équipe à minima au prorata des athlètes de mon comité (encadrement, coaching, financement).

OUI NON NE SAIT PAS ENCORE (1)

3. ORGANISATION

Mon comité est candidat pour accueillir 1 ou plusieurs tours :

ICT2 (30 ou 31 oct21) ICT3 (18 ou 19 déc21) ICT4 (5 ou 6 fev22) ICT1 (18 ou 19 juin22) (1)

(-1-) Entourez votre choix

Sélection Masculine 2008/ (09) – Saison 2021/22

POSITIONNEMENT COMITÉ :

Personne qui complète le questionnaire et qui peut être contactée pour renseignement complémentaire :

Nom/Prénom/mail/téléphone :

1. ENGAGEMENT INTER-COMITES TERRITORIAUX 1ERE PHASE « DETECTION » = ICT2 (30 OU 31 OCT)

J'engage : **1 - 2** (1) sélection(s) départementale(s) en nom propre de mon comité pour participer à la 1^{ère} phase « détection » des inter-comités territoriaux.

OUI - NON (1)

(En répondant OUI, vous confirmez la mission régalienne de détection de votre comité)

2. ENGAGEMENT INTER-COMITES TERRITORIAUX 2EME PHASE « QUALIFICATION/PREPARATION »

2.1 TOUR DE QUALIFICATION = ICT3 (18 OU 19 DEC)

Je souhaite participer en « sélection départementale en mon nom propre » EN JOUANT LA QUALIFICATION aux IC Nationaux. **OUI NON (1)**

Je souhaite participer en « sélection départementale en mon nom propre » mais SANS prétendre à la qualification aux IC Nationaux. **OUI NON (1)**

Je souhaite participer en « association de 2 comités » EN JOUANT LA QUALIFICATION aux IC Nationaux (Nom du 2ème comité si déjà connu).

OUI NON NE SAIT PAS ENCORE (1)

Je souhaite participer en « Regroupement d'athlètes » EN JOUANT LA QUALIFICATION aux IC Nationaux.

OUI NON NE SAIT PAS ENCORE (1)

Je ne souhaite pas m'engager du tout dans aucune des équipes citées ci-dessus : **OUI NON (1)**

2.2 TOUR DE PREPARATION = ICT4 (5 OU 6 FEV)

Je souhaite participer en mode « préparation aux IC Nationaux » avec la sélection qui aura été défini après le tour précédent (qualifié en nom propre, en association de 2 comités, en regroupement d'athlètes d'au moins 3 comités).

OUI NON (1)

Si mon comité se retrouve dans une « sélection de regroupement d'athlètes », je souhaite être partie prenante de la gestion de l'équipe à minima au prorata des athlètes de mon comité (encadrement, coaching, financement).

OUI NON NE SAIT PAS ENCORE (1)

3. ORGANISATION

Mon comité est candidat pour accueillir 1 ou plusieurs tours :

ICT2 (oct21) ICT3 (déc21) ICT4 (fev22) ICT1 (juin22) (1)

(1) Entourez votre choix

Franck Muller précise qu'après les 2 poules de 4, le 1er rencontre le 2ème de l'autre poule et inversement. Les 2 vainqueurs sont qualifiés. Ce qui permettrait d'arriver à 12 équipes comités au lieu de 6.

Paula Barata confirme cette position.

Franck Cadei présente la situation territoriale :

- 6 ayants-droits, soit 6 comités ou représentants de comités ou équipes territoriales qui pourraient disputer le tour national

La déclinaison territoriale afin d'atteindre le niveau national l'ETR (avec les différentes commissions dont la COC) serait :

- Pour l'année A concernée par la détection, un tour et 2 tours aux inter-comités nationaux
- 1 tour en juin sur l'année A +1

Ces dates sont précisées dans le document « calendrier COC » - Annexe 2 :

- Un tour vers la Toussaint
- Un tour en décembre
- Un tour en janvier / février

Chaque comité est sollicité afin d'exprimer ses remarques, demandes :

- CD69 : avec un 1^{er} tour en octobre, une rentrée en septembre dont les conditions ne sont pas connues, il restera les mois de novembre et décembre pour faire les détectations du comité. Le timing semble très court. Comment organiser les compétitions avec la COC ?

Il est proposé des journées uniques sur plusieurs sites et par catégories.

Franck Muller précise que les journées uniques ne sont pas des supports de détection pour tous les comités. Les plus grands besoins sont émis par le CD69, CD26-07, CD42. Le CD43 s'était positionné mais in fine, sans suite. Les autres comités s'organisent différemment.

Pour les M15 :

Pour le CD26-07 et le CD42 : la date a été positionnée le 9/10 octobre

Le CD69, en féminin et masculin, souhaite le positionnement après la Toussaint (détection des néo-licenciés), positionnement le 4/5 décembre.

Pour les M13 :

Les 13 et 14 novembre.

Franck Muller précise qu'il s'agit d'un outil de détection et non pas d'une obligation.

Afin d'aider le CD69 qui a beaucoup d'équipes, il sera possible de bloquer des dates afin que les clubs ne puissent poser des rencontres sur Gest'Hand.

Franck Muller espère que les comités adhéreront à ce type d'organisation en s'appuyant sur l'expérience des autres comités.

Concernant les inter-comités, un groupe de travail avec les CTF des comités a été mis en place et a permis de mettre en place ces différents points avec une 1^{ère} journée durant les vacances de la Toussaint.

Patrick Singla fait remarquer que les A n'ont pas été détectés avec la pandémie (A-1 l'an dernier), donc les A-1 paraissent arriver un peu tôt. Certains joueurs sont connus mais sans doute qu'une bonne partie n'est pas repérée. Il est très étonné de la prise de position et fera un point en interne.

Franck Cadei précise que la première date est positionnée assez tôt effectivement mais cela est dû aux conditions particulières de l'an dernier et reste exceptionnelle. La cible est une détection en juin. D'autres dates sont positionnées afin de se préparer au mieux pour la suite.

Franck Muller précise que le tour le plus important est le « qualificatif » en décembre, cela afin de déterminer les ayant-droits. La date en octobre pourrait permettre de repérer des jeunes non identifiés jusqu'à présent mais tout doit être fait pour être prêt en décembre.

Le CD26-07 a pu mettre en place des actions les 19/20 juin, ce qui a permis de repérer 50 féminines et 60 masculins. Sans prétendre avoir repéré tout le potentiel, ce qui est proposé permet d'avoir un bon ciblage car la rentrée pourrait nous permettre de voir de bons nouveaux-potentiels. Grâce au planning proposé, la détection est possible et est un bon compromis pour travailler.

Franck Cadei et Franck Muller rappellent que nous devons pour novembre/ décembre rendre notre stratégie et notre organisation de qualifications de nos 6 ayant-droits (quelles que soient les dénominations comité, regroupement de comité, regroupement de joueurs).

Dans le cas de regroupement comité ou joueurs, la gestion humaine et financière devra être arrêtée.

Le CD42 indique que la stratégie du comité avant novembre (détection ou pas, regroupement...) doit être présentée avant de faire les premiers tours : le timing est court. Est-ce que la date de décembre peut être décalée à janvier ou début février, voire à la place du tournoi de préparation ?

Franck Cadei précise que tout est indiqué dans le document et notamment le type de gestion des équipes (comité, regroupement comité, regroupement joueurs) ; mais attention à la vue du nombre de licenciés, les CD69, 26-07 et 38 ne peuvent se présenter sous forme de regroupements et doivent rester en nom propre.

Franck Muller précise que ce dispositif de regroupement de comité (limitrophe) existe depuis longtemps ; la nouveauté concerne le regroupement de joueurs, ce qui peut permettre lors des tours nationaux d'accentuer « cette vocation » du handball pour les jeunes joueurs. Franck Muller a identifié 3 cas possibles de regroupements de comités :

- Comités non qualifiés
- Comités non qualifiés mais avec un ou des comités ne souhaitant pas se regrouper mais pour lesquels de bons potentiels pourraient être repris dans ce groupe
- Regroupement de comités mais ne souhaitant pas gérer cette équipe et qui pourrait être suivie par la ligue

Le 1^{er} cas de figure pourrait permettre de dynamiser le territoire notamment auprès des comités ayant peu de licencié(es).

Jean-Pierre Defour précise qu'il convient de séparer l'aspect ayant-droits / organisation et celui de la compétition. Il souligne également que les comités devront échanger afin d'établir des règles de bonne conduite.

Franck Cadei précise que toutes les solutions sont possibles car aucune option n'est arrêtée ; il faut garder à l'esprit que les détections sont faites en vue des pôles d'accession et la communication entre octobre et décembre sur ce point est très intéressante (avis de tous les techniciens). Le décalage peut être vu avec la COC.

Florian Moreau demande si l'association des comités peut ne s'effectuer qu'aux tours nationaux ?

Franck Cadei précise que ce point sera éclairci suite à la fiche navette que chacun doit remplir. Les informations doivent remonter à la DTN et la FFHB en novembre / décembre. Il est nécessaire de savoir :

- Quel comité ne s'engagera pas ?
- Quel comité s'engagera en nom propre ?
- Quel comité ira en regroupement avec un autre ?

Franck Muller indique que la seule règle à respecter est qu'au 1^{er} tour territorial (30/31 octobre) tous les comités participent en nom propre.

Florian Moreau indique qu'à la vue de ce qui est demandé, il serait possible d'inverser le tour de qualification et le tour de préparation, mais d'autres options peuvent être envisagées avec une date butoir à fin mars.

Patrick Singla demande quel règlement indique l'obligation du 1^{er} tour par les comités en nom propre.

Franck Muller précise que ces informations sont indiquées dans le document de réforme des inter-comités et il indique que sur un 1^{er} tour cette option est cohérente.

Franck Cadei précise que ce 1^{er} tour peut permettre aussi de voir des générations ou des potentiels inattendus : cette action est un bon axe de travail pour les joueurs/joueuses, les encadrants et les parents. La fiche navette, outil organisationnel après le 1^{er} tour, devra être rendue pour fin août 2021 ; la période de cet été permettra aux comités de se coordonner.

Jean-Pierre Defour souligne que s'engager en territoire sur une organisation, puis se regrouper pour la suite peut être perturbant pour les jeunes qui ne seraient pas retenus et que la coordination entre comités est d'autant plus importante.

Gilles indique précise que nous avons tous une représentation de DTR et d'élus et donc nous devons être attentifs aux messages passés envers les joueurs / joueuses.

En conclusion la cible serait :

- Supprimer la dernière date (18/19 décembre)
- Pour octobre, chaque comité doit s'exprimer sur ce point

Position des comités présents :

- CD03 : pour participer aux inter-comités avec des journées de détection par tournois départementaux mais restera sur les compétitions territoriales
- CD38 : s'adaptera pour fin octobre malgré un timing court
- CD74 : voir le CTF du comité dans la semaine / un CA a lieu après
- CD26-07 : le projet fédéral avec une diminution du nombre de tours nationaux laisse la possibilité de mettre en place des rencontres locales, ce qui est une bonne chose malgré

la difficulté des uns et des autres. Ces temps de compétition sont intéressants pour les jeunes car ils permettent de les faire progresser

- CD63 : est en accord avec la position du CD26-07, même si octobre paraît juste ; un point sera fait avec les salariés
- CD73 : cela reste de la détection ; le fait d'avoir plusieurs dates est intéressant. Le comité s'adaptera et le CTF est en accord

Le CD03 pose la question : est-ce que la journée unique et le 31 octobre pourrait être intervertie ? Difficile car la journée unique est une journée de championnat gérée de manière particulière alors que le 31 octobre est une journée durant les vacances, les clubs auront peu de chances d'être d'accord.

Le CD42 précise que les journées de détection sont internes à chaque comité.

Tour du 18/19 décembre :

1^{ère} proposition : l'annuler mais ce qui peut engendrer des problèmes.

Franck Muller précise que cette période permet de faire de la communication auprès des joueurs/joueuses pour les accessions aux pôles, avec une date d'ouverture au 1^{er} décembre. Il est impératif qu'il y ait au moins un tour avant le 31 décembre. Le non-maintien de la date d'octobre pourrait mettre en péril celle de décembre.

La date de décembre est positionnée sur le début des vacances scolaires ; ce point a été bien échangé et aucune autre solution n'a pu être trouvée, Noël se trouvant une semaine plus tard (en week-end).

Jean-Pierre Defour précise qu'il y a peut-être d'autres moyens de communiquer sur les accessions aux pôles ; le tour de qualification sur cette date pose problème mais la date de qualification est repoussée en février. La date du 18/19 décembre permettrait d'affiner les détections.

Franck Robert précise que planifier des compétitions toutes les 6/7 semaines est intéressant et qu'il ne faut pas oublier que la détection est à 2 niveaux :

- Comité avec l'évolution des joueurs
- DTR pour le PPF

Il ajoute que ne rien faire entre octobre et février ne paraît pas très opportun.

Sur une année de reprise, il faudrait maintenir toutes les dates, mais il serait bien que le WE du 18/19 décembre ne soit pas un point de qualification : la proposition intermédiaire de Jean-Pierre semble un bon compromis.

Franck Muller précise qu'un point d'attention doit être porté sur les comités qui ne souhaitent pas s'engager au-delà du tour territorial : quid des joueurs / joueuses ? Ces jeunes pourraient être intégrés aux autres comités de proximité en décembre.

Patrick Singla précise que la représentation aux tours nationaux n'a pas été définie ; parler de regroupement paraît prématuré.

Franck Muller reprécise le calendrier :

- 30/31 octobre : les 11 comités font le 1^{er} tour en leur nom propre (voire plus si un comité veut engager deux équipes)
- Après ce week-end, il est possible d'organiser une autre réunion afin de faire un état des lieux et déterminer le mode de fonctionnement pour la suite (nom propre, regroupement de comité)

- En décembre (dernier tour) : la possibilité de regroupements de joueurs pourrait être étudiée si nécessaire.

Franck Cadei précise que le calendrier avec des jalons est important entre CTF et CTS sur la filière afin d'améliorer notre fonctionnement.

Paula Barata ajoute que le règlement indique bien que les comités doivent se présenter en nom propre au 1^{er} tour et que, dès le second tour, ils peuvent se présenter sous forme de regroupement.

Ce qui est retenu :

- Nous restons sur les dates des 30/31 octobre et 18/19 décembre (il sera renommé ICR Q, par la COC) en aménageant cette dernière date comme demande par Jean-Pierre Defour (date non qualificative)
- Réunion entre le 31 octobre et fin novembre (comités, CTF, CTS) afin d'établir le fonctionnement ultérieur
- Réunion entre décembre et février afin de faire un point
- Le tour de février est maintenu aux dates indiquées et terminer les qualifications

Il reste à avoir le positionnement clair des comités.

Franck Robert indique que nous aurons un problème entre les ayant-droits, au nombre de 6, et les choix qui pourront être faits si par exemple nous avons, en février, 7 comités, un comité en regroupement et un regroupement de joueurs.

Jean-Pierre Defour indique que ce ne sera pas possible car en novembre nous devons donner notre organisation.

Franck Robert précise que si en novembre nous actons pour 4 comités, 1 regroupement de comités et un regroupement de joueurs, nous laissons peut-être des potentiels sur les 3 comités non retenus.

Franck Muller indique que le principe de qualification en février arriverait à cette solution mais que les joueurs à potentiel intégreront de fait le regroupement de joueurs pour le tour national ; ils disposeront de peu de temps pour se préparer. Ce qui est proposé est que le tour de février soit déjà en mode organisation pour les tours nationaux afin de pallier à cet inconvénient. La préparation de ce regroupement de joueurs devra être précisée.

Patrick Singla demande qui finance quoi ?

Franck Cadei indique que l'engagement en nom propre implique un financement comme précédemment par le comité engagé, avec un tour en moins. Ce sont essentiellement les tours nationaux qui sont onéreux car ils sont organisés sur une journée. La gestion des déplacements par indemnité est propre à chaque comité.

Franck Robert indique qu'il est possible de faire des péréquations sur les tours territoriaux.

Patrick Singla demande si la ligue entre dans la péréquation et participe financièrement aux tours territoriaux, voire nationaux ?

Franck Cadei précise que ces compétitions ne sont pas faites uniquement pour les pôles mais aussi pour le territoire et les clubs.

Patrick Singla précise qu'aucun financement n'arrive de la FFHB ; certains comités ont fait des demandes ANS sur le volet 6, mais les décisions ne sont pas encore connues.

Eric Courtois précise que la question est plutôt de savoir la ligue peut entrer sur la partie des déplacements dans ce processus financier et non pas veut-elle entrer.

Jean-Pierre Defour précise que les comités ont fonctionné sans la ligue jusqu'à présent mais que par le biais du pacte de développement / Service aux clubs, une somme était redistribuée. A ce jour, ce volet n'existe plus : il reste un fléchage PPF. Est-il possible d'avoir une partie de cette somme puisque les comités, à une échelle variable, font partie de la filière de détection ? Un calcul dans les grandes lignes a été fait par Jean-Pierre Defour : le PPF représente 500 000 € dont 50 % de subventions. Le débat se pose pour les comités où aucune subvention n'existe. Le débat n'est pas au niveau des frais de déplacement mais de manière plus globale.

Jean-Pierre Defour précise qu'il souhaite une position de la ligue avant le 1^{er} tour.

Franck Muller indique qu'il a monté les dossiers

- 2 pour les pôles (gestion financière des sites)
- 1 autre demande a été faite (ANS/PSF) cette année, avec peut-être une marge de manœuvre ; en ciblant des actions de détection (1^{er} tour, regroupement de joueurs...)

Jean-Pierre Defour relève que Franck Muller a indiqué qu'un dossier complémentaire avait été fait mais pour l'instant nous n'avons pas d'information et l'enveloppe ANS/PSF n'est pas extensible. La seule ouverture possible serait ce dossier complémentaire. Quid de la partie pacte de développement qui reste la piste à ce jour.

Alain Ripert précise que les piliers ont été arrêtés par la FFHB et nous n'avons aucune nouvelle de ce qui sera attribué, tout ou partie de ce montant. Alain Ripert craint que nous ne devions envisager de ne pas avoir quelque chose, faute de réponse. Ce manque nous impacte tous (ITFE, PPF) en termes économiques et, sans doute, aucune réponse ne sera faite avant la réunion de septembre.

Franck Cadei demande si, sur principe, et cela pour les premiers tours, la ligue pourrait affecter une partie de la somme du volet 6 / ANS-PSF pour aider les comités.

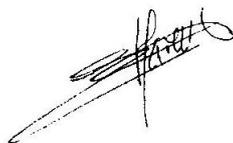
Alain Ripert indique que cette option est tout à fait possible : l'orientation financière doit être ainsi et à déterminer.

Il est précisé le volet ANS/PSF ne dépassera pas la somme de l'an dernier, somme qui n'était pas incluse dans l'ANS/PSF, soit 35 754 €. Quelle que soit la demande, il a été annoncé qu'il n'y aurait pas davantage.

Franck Muller précise qu'effectivement il s'agit bien de cette ligne : nous pourrions la ventiler avec les comités si celle concernant la seconde demande (en cours de traitement) atteint un minimum de 35 000 € ; la ventilation ne pourra être faite que lorsque nous aurons cette demande en cours.

La réunion se termine à 20h40 et la prochaine est prévue pour le mercredi 8 septembre 2021

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président



PROJET NOUVELLE FORMULE ICR

Suite à la nouvelle réforme des Intercomité Nationaux, nous devons envisager un nouveau format pour nos IC Régionaux.

- 1 seul tour ICN (sur le weekend de Pâques) + 1 final 8 (Pentecôte)
- Une formule qui laisse plus de place aux étapes Ligue et à des évaluations « locales »

1/ Un nouveau calendrier

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Année 1 (2008) <i>Détecter/Former</i>	Détection Comité					ICT 1	Détection Comité				ICT 2 6/7 Nov	ICR Q 18/19 Déc
Année 2 (2008) <i>Evaluer/Accompagner</i>	Tps Comité	ICR Q 5/6 Fév	Tps Comité	ICN 16-18 Avr	Tps Comité	FINALES 4-6 juin						
Année 1 (2009) <i>Détecter/Former</i>	Détection Comité					ICT 1 18/19 Juin	Détection Comité				ICT 2 ?	ICR Q ?

Remarque : nous proposons par défaut 2 tours ICR de qualification, mais une option à 1 seul tour ICR qualif est envisageable.

2/ Année 1 → Détecter/Formier

Des plateaux de proximité : - un temps de travail et de formation pour joueurs et cadres

- Pas de qualification à l'issue de ces tournois

- Doit permettre aux comités de « s'étalonner » et de s'orienter vers → Engagement IC en nom propre

→ Association de Comité

→ Regroupement de joueurs

P1	P2	P3
74	43	42
73	15	26/07
01	03	38
Invité ?	63	69

Ces plateaux sont libres dans leur organisation, les comités peuvent déjà commencer à collaborer (notamment sur l'ICT2), dans un objectif d'association ou de regroupement de joueur.

Remarques :

→ Volonté sur ce premier temps de limiter au maximum les contraintes de logistiques et de déplacement ainsi que de permettre aux comités proches/voisins d'évaluer de potentielles associations ou regroupement pour la suite de la compétition.

→ Possibilité pour le Comité de 42 de basculer sur la P2 entre l'ICT1 et l'ICT2. Nous aurions alors une poule de 5 (P2) et 2 poules de 3 ou 4 (P1 & P3)

→ Les associations ne peuvent s'établir qu'entre 2 comités limitrophes et à faible densité de licenciés

→ Les regroupements de joueurs ne pourront se faire qu'entre les Comités non-qualifiés sur la phase ICN

3/ Année 2 → Évaluer/Accompagner

Difficile de proposer un format de compétition sans savoir exactement :

- Combien d'équipes vont s'engager sur les ICN ?
- Combien d'association de comité nous aurons ?
- Combien seront en regroupement de joueurs ?

Cette formule devrait :

- **Tenir compte du nombre d'équipes engagées**
- **Prendre en compte les rapports de forces entre les comités**
- **Qualifier les 6 « Ayant droit »**
- **Se tenir sur une journée pour limiter les coûts**